

La deuxième vie des déchets verts

Une partie de la population Cébazaire est désormais dotée d'un nouveau bac vert, pour la collecte des fermentescibles. Les biodéchets sont à présent valorisés et trouvent une nouvelle utilité. L'objectif est clair : trier le plus possible pour arriver au recyclage maximum et ainsi limiter l'enfouissement des déchets et préserver l'environnement.

Ainsi les déchets de préparation des repas, les restes alimentaires, les papiers et cartons souillés et les déchets verts n'ont plus leur place dans votre poubelle à bac noir, mais dans votre nouveau bac vert, pour devenir par la suite du compost.

Le tri, ça a du bon !

- ☺ Plus on recycle, moins de déchets sont enfouis au centre de stockage de Puy Long.
- ☺ Le compostage limite les coûts d'élimination des déchets : cette solution permet de réaliser des économies énergétique et écologique
- ☺ Les fermentescibles sont transformés en engrais naturel.

Des solutions à vos remarques

Trois bacs : c'est encombrant !

- ☺ Une étude préalable a été réalisée et les bacs verts n'ont été distribués que dans les zones pavillonnaires où l'arrivée d'un troisième bac est possible.

Les déchets verts sont déposés directement dans le bac et peuvent dégager des odeurs quelque peu gênantes.

- ☺ Cette poubelle comporte des trous permettant aux biodéchets d'être ventilés. La collecte se fait une fois par semaine, les déchets n'ont donc pas le temps de se décomposer.

Les conteneurs dénaturent le paysage

- ☺ Pour un quartier agréable, chacun doit accomplir un geste simple : rentrer son bac après le passage des éboueurs.



Les élus s'intéressent de près au stockage des déchets

Attentifs au traitement des déchets et soucieux de leur devenir, les élus de Cébazat ont voulu mieux comprendre la deuxième vie des déchets non recyclables.

Le maire et son équipe ont donc convié les conseillers municipaux à une visite du centre d'enfouissement technique des déchets de Puy-Long, alimenté en partie par les communes de Clermont Communauté.

Lors de la visite les élus ont pu constater que toutes les mesures sont prises pour protéger l'environnement.



Cébazat prend des couleurs florales

Après trois semaines de plantations, Cébazat retrouve ses massifs de fleurs, ses jardinières qui ornent les façades, le square, ses suspensions qui surplombent l'Espace des Perches...



Un fleurissement qui privilégie la simplicité et les méthodes douces

Le service Espaces verts de la ville a travaillé à l'embellissement de la ville, avec un renfort de la société Agradis. Ce sont 45 000 annuelles et vivaces qui ont été plantées sur la commune sur différents sites et dans les parcs. Les jardiniers ont repensé le fleurissement, privilégiant la simplicité et les méthodes douces. Aussi on peut le qualifier de "champêtre", avec une volonté de mélanger les couleurs et les variétés, en harmonie avec le site choisi.

Une attention particulière a été donnée à la qualité, à la durée de vie et à l'entretien des plantes. Les jardiniers ont été vigilants à la composition des massifs et à l'exposition au soleil de chaque plant, pour un meilleur embellissement.

Ils ont également adopté différentes techniques pour économiser l'eau et limiter l'entretien, notamment le choix des plantes, les vivaces ont été privilégiées car elles consomment très peu d'eau ou encore le paillage, pour moins d'entretien.

Pour accompagner les fleurs et autres massifs, le service a ajouté quelques réalisations en osier, comme des paniers, des coupes, que l'on retrouve dans le parc et le square en centre-ville ou des palissades, en osier vivant, le long du Bédat et Espace des Perches.

Cette année la ville a opté pour un embellissement naturel et pourtant tout aussi authentique...

LES CHIFFRES CLÉS

Centre de stockage de Puy-Long :

- zone d'enfouissement des déchets : 43,36 ha
- zone de compostage des déchets verts : 8 000 m²
- déchets enfouis : ordures ménagères (bac noir), déchets industriels, déchets d'origine agricole, boues provenant des stations d'épuration, encombrants, gravats, produits de démolition, résidus d'unité de tri et déchets issus des déchetteries et des bennes
- casiers aménagés selon des normes environnementales renforcées

Extension du site :

- 3 900 000 m³ supplémentaires
- 250 000 tonnes/an pendant 15 ans
- durée d'exploitation estimée à 33 ans

